



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1011

Attribution de subventions à 2 associations dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales au titre du contrat de ville

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. KISMOUNE Ali

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

**2015/1011 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A 2 ASSOCIATIONS
DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES
AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) est destiné à favoriser les projets initiés par les habitants en permettant un soutien financier dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 en cours de finalisation et qui succède au contrat urbain de cohésion sociale de Lyon arrivé à échéance fin 2014.

Dans ce contexte de réforme de la politique de la ville et de redéfinition des quartiers prioritaires, l'importance de la participation des habitants est réaffirmée ainsi que la nécessité de les accompagner dans le développement de pratiques responsables et favorisant l'initiative citoyenne et participative.

Le dispositif FIL vise ainsi à dynamiser le vivre ensemble, la solidarité et le lien social dans les quartiers prioritaires en soutenant des projets collectifs animant la vie locale et favorisant l'implication des habitants dans une démarche collective et solidaire.

Deux projets impulsés en 2014 vous sont aujourd'hui présentés et je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE en euros
7° Gerland	Les Dames de Gerland Maison des Associations 7 rue Ravier 69007 LYON	Rencontre de Bienvenue : Cette jeune association vise à favoriser les rencontres entre les habitants du quartier (cité Jardin/Gerland), rompre l'isolement et donner une dynamique au quartier. Ces "rencontres" permettront de faire connaître l'association et d'impliquer des habitants autour de projets.	1 500
9° Duchère	Maison des jeunes et de la culture de la Duchère 237 rue des Erables 69009 LYON	Soirée duchéroise pour les enfants Thaïlandais : à l'initiative de quelques habitants et porté par la MJC, ce projet de repas thaïlandais a 2 objectifs : créer un moment agréable et convivial pour les habitants du quartier en partageant la culture thaïlandaise (repas, danses) et faire connaître un projet humanitaire à destination d'enfants thaïlandais orphelins.	1 125
TOTAL			2 625

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 7^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1) Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales, pour un montant total de 2 625 euros :

- Les Dames de Gerland (Maison des Associations) : 1 500 € ;
- Maison des jeunes et de la culture de la Duchère : 1 125 €.

2) La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère, est approuvée.

3) M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4) La dépense en résultant, soit 2 625 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU